



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1561

Approbation d'une convention de coproduction pour la réalisation de podcasts sur l'histoire de Lyon établie entre Jean-Damien Dumas et la Ville de Lyon - Archives municipales

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1561 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE COPRODUCTION POUR LA REALISATION DE PODCASTS SUR L'HISTOIRE DE LYON ETABLIE ENTRE JEAN-DAMIEN DUMAS ET LA VILLE DE LYON - ARCHIVES MUNICIPALES (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dépositaires de 17 km linéaires de documents, d'un fonds iconographique de plusieurs centaines de milliers d'images et de documents sonores ou vidéo illustrant l'histoire de Lyon à travers les siècles, les Archives municipales de Lyon sont un lieu de référence pour la collecte, la conservation et la valorisation de la mémoire lyonnaise.

Lieu de diffusion des connaissances, les Archives municipales souhaitent valoriser ses fonds et contribuer à la diffusion des savoirs au plus large public.

La Ville de Lyon à travers ses Archives municipales a été sollicitée par l'entrepreneur Jean-Damien Dumas (JDD), pour la création de podcasts sur l'histoire de Lyon.

Passionné d'histoire, Jean-Damien Dumas a hésité à faire des études dans ce domaine pour finalement partir dans la voie de l'informatique. Cependant sa passion est restée intacte.

Après avoir raconté ses histoires, à sa façon, à ses amis ou sa famille et suite à de nombreuses suggestions de faire quelque chose de toutes ses connaissances historiques, il s'est lancé dans la production de la série de podcasts « Sur les traces de l'histoire ».

Aujourd'hui fort de plusieurs expériences entrepreneuriales et avec des compétences en création numérique, il s'approprie l'histoire lyonnaise pour la vulgariser et la rendre accessible au plus grand nombre.

Le choix du média Podcast s'appuie sur deux raisons principales :

- C'est un format qui permet véritablement de prendre le temps de conter une histoire en la remettant dans son contexte historique et patrimoniale,
- C'est le format de média ayant la plus forte croissance depuis 2020.

A ce jour, Il a déjà réalisé 5 podcasts sur l'histoire de Lyon visibles sur apple podcast, google podcast, spotify, Arte radio, Deezer, et Acast :

- La commune de Lyon
- La fête des lumières
- Le théâtre antique de Lyon
- Les pentes de la Croix-Rousse et les Canuts
- La place Bellecour

Il participe ainsi à la mise en valeur du patrimoine lyonnais sur les nouveaux médias (réseaux sociaux, blogs, podcasts...). Aujourd'hui Jean-Damien Dumas souhaite s'appuyer sur les richesses des fonds conservés aux Archives municipales de Lyon, afin de réaliser ces podcasts.

Afin de valoriser le travail et l'expertise des agents des Archives, mais également la qualité des fonds conservés et de mutualiser les savoir-faire et les moyens, il est proposé de réaliser les podcasts en coproduction.

Cela permettra aux AML d'avoir un droit de regard sur les œuvres réalisées, d'en être copropriétaire, et d'en percevoir les recettes éventuelles.

Trois podcasts sont concernés : « Le parc de la Tête d'Or », « Perrache et la Confluence » et « la Révolution et Lyon ».

Ils seront diffusés sur plusieurs plateformes telles que Apple Podcast, Google Podcast, Deezer, Spotify, Audioblog, Acast, SoundCloud.

Le budget total du projet s'élève à 9 000 euros.

Jean-Damien Dumas assure la recherche de financements auprès des diffuseurs et des coproducteurs et la production exécutive des podcasts avec le personnel nécessaire. Cela représentant un apport à hauteur de 7 800 euros.

La Ville de Lyon assure la mise à disposition d'un agent des Archives municipales pour effectuer les recherches dans les fonds et proposer une sélection documentaire (4 jours de travail estimés soit 1200 euros).

Les recettes, liées à la diffusion de ces trois podcasts, seront réparties comme suit : 95 % pour Jean-Damien Dumas et 5 % pour la Ville de Lyon.

La convention jointe au présent rapport définit les termes de cette coproduction.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention de coproduction établie entre la Ville de Lyon/Archives municipales et Jean-Damien Dumas est approuvée.
- 2- M. le Maire de Lyon est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.

- 3- Les recettes correspondantes seront imputées sur le budget des archives municipales, sur l'exercice concerné Programme SUPPORTAR Opération REVIMAR, nature 7088,

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET